

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00744

Numéro SIREN : 820 811 818

Nom ou dénomination : RONY

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003491

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 348 RUE FRANCOIS DURAFOUR

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82081181800021

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 30092020		N-1 30092019			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				6 496	
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 443	AU	21 162	23 281	32 169		
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	3 802 000	CV		3 802 000	3 832 000		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)		BJ	3 846 443	BK	21 162	3 825 281	3 870 665		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	314 756	BY		314 756	344 928		
	Autres créances (3)	BZ	391 567	CA	19 756	371 811	1 884 614		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	492 444	CE		492 444	492 291		
DIVERS	Disponibilités	CF	6 266 781	CG		6 266 781	1 545 333		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 526	CI		2 526	2 806		
	TOTAL (III)	CJ	7 468 074	CK	19 756	7 448 318	4 269 972		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 314 517	IA	40 918	11 273 599	8 140 637		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Ce gid Group

* Des situations encaissement cette rubrique sont données dans la rubrique 2022

Dossier N° 201149 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...800...000.....)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	379 999	61 415
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 644 401	2 499 697
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 446 846	1 497 370
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	9 271 246	7 858 482
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	424	258
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 683 356	5 345
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 800	38 434
	Dettes fiscales et sociales	DY	281 714	237 059
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 059	1 059
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 002 353	282 155
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 273 599	8 140 637
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont ⌈ Réserve spéciale de réévaluation (1959) ⌋ Ecart de réévaluation libre ⌋ Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 002 353	282 155
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Néant☐*

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
		services*	FG	695 675	FH		FI	695 675	683 440	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	695 675	FK		FL	695 675	683 440	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	11 352	11 375	
	Autres produits (1) (11)						FQ	75	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	707 102	694 818	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	33 565	27 122		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 509	2 749		
Salaires et traitements*						FY	477 834	427 240		
Charges sociales (10)						FZ	200 910	176 510		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	10 763	10 763	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	270	848		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	727 851	645 231		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - II						GG	(20 749)	49 586		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 521 966	1 521 287	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 249	17 563	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 533 216	1 538 850	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		67 432	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU		67 432	
RÉSULTAT FINANCIER (I) - II - V - VI						GV	2 533 216	1 471 418		
RÉSULTAT COURANT A L'ANT IMPÔTS (I) - II - III - IV - V - VI - VII						GW	2 512 467	1 521 004		

Désignation de l'entreprise : RONY SARL										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	32 622		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	40 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	72 622		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 713		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	75 622		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	19 756		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	98 091		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL II III										HI	(25 469)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	40 152	23 634	
TOTAL DES PRODUITS III										HL	3 312 939	2 233 668	
TOTAL DES CHARGES AR ES III										HM	866 094	736 298	
NICE OU PERTE Total des produits total des charges										HN	2 446 846	1 497 370	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11 352	11 375	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	83 673	68 242	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	11 183	obligatoires		A9	72 490					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7	11 183					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf état annexe									98 091	72 622		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

page
11

Evènements significatifs postérieurs à la clôture
- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 11
Informations générales complémentaires 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 12
Etat des amortissements 12
Etat des provisions 13
Etat des échéances des créances et des dettes 13
Composition du capital social 14
Evaluation des immobilisations corporelles 14
Evaluation des amortissements 14
Titres immobilisés 14
Produits à recevoir 14
Charges à payer 15
Charges et produits constatés d'avance 15

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 15
Montant des engagements financiers 15
Liste des filiales et participations 16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 273 598.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 695 674.76 Euros et dégageant un bénéfice de 2 446 845.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 370		
Matériel de transport	44 443		
TOTAL	53 813		
Autres participations	3 832 000		41 000
TOTAL	3 832 000		41 000
TOTAL GENERAL	3 885 813		41 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 370		
Matériel de transport			44 443	44 443
TOTAL		9 370	44 443	44 443
Autres participations		71 000	3 802 000	3 802 000
TOTAL		71 000	3 802 000	3 802 000
TOTAL GENERAL		80 370	3 846 443	3 846 443

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 874	1 874	4 748	
Matériel de transport	12 274	8 889		21 162
TOTAL	15 148	10 763	4 748	21 162
TOTAL GENERAL	15 148	10 763	4 748	21 162

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 874				
Matériel de transport	8 889				
TOTAL	10 763				
TOTAL GENERAL	10 763				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	40 000	19 756			19 756
TOTAL	40 000	19 756			19 756
TOTAL GENERAL	40 000	19 756			19 756
Dont dotations et reprises exceptionnelles		19 756			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	314 756	314 756	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 794	9 794	
Groupe et associés	270 485	270 485	
Débiteurs divers	111 288	111 288	
Charges constatées d'avance	2 526	2 526	
TOTAL	708 849	708 849	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	424	424		
Fournisseurs et comptes rattachés	34 800	34 800		
Personnel et comptes rattachés	89 368	89 368		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 743	60 743		
Impôts sur les bénéfices	16 516	16 516		
Taxe sur la valeur ajoutée	108 868	108 868		
Autres impôts taxes et assimilés	6 218	6 218		
Groupe et associés	1 683 356	1 683 356		
Autres dettes	2 059	2 059		
TOTAL	2 002 353	2 002 353		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 683 356			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	3 800.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	314 756
Total	314 756

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 088
Dettes fiscales et sociales	127 581
Total	161 093

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 526
Total	2 526

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

RONY SARL
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Page : 16

[illegible]

RONY

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3 800 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ANDREZIEUX BOUTHEON (42160), 348 RUE FRANÇOIS DURAFOUR

820 811 818 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT

**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 18 MARS 2021**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 2 446 845,64 €, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30 septembre 2019	0,10 € (valeur arrondie)	40 %	0,10 € (valeur arrondie)
30 septembre 2018	0,17 €	40 %	0,17 €
30 septembre 2017	0,10 €	40 %	0,10 €

Pour extrait certifié conforme

La gérance



Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale
des Commissaires aux
Comptes, rattachée à la
CRCC de Lyon

RONY SARL
SARL au capital de 3 800 000 €
348 Rue François Durafour
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

EUREX AUDIT

S.A.S. au capital de 20.000 euros - Siret n° 527 874 952 00023 - RCS St Etienne - TVA FR 55 527 874 952 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : Rue du Pré Chapelon - 42270 St-Priest-en-Jarez - Tél : 04 77 79 36 86 - 04 77 54 38 87
E.mail : eurex.saint-etienne@eurex.fr - eurex.cdma@eurex.fr - www.eurex.fr

Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à la
CRCC de Lyon

Saint-Priest-en-Jarez, le 26 février 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale appelée à statuer sur les comptes, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RONY SARL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

EUREX AUDIT

S.A.S. au capital de 20.000 euros - Siret n° 527 874 592 00023 - RCS St Etienne - TVA FR 55 527 847 952 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : Rue du Pré Chapelon - 42270 St-Priest-en-Jarez - Tél : 04 77 79 36 86

E.mail : eurex.saint-etienne@eurex.fr - www.eurex.fr

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Priest-en-Jarez,

Le 26 février 2021

Pour le Cabinet EUREX AUDIT

Commissaire aux comptes

François GRILLET

Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : **RONY SARL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **348 RUE FRANCOIS DURAFOUR** **42160 ANDREZIEUX BOUTHEON** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **8 2 0 8 1 1 8 1 8 0 0 0 2 1**

Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				3 0 0 9 2 0 2 0	3 0 0 9 2 0 1 9
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		6 496
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	21 162	32 169
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	CV	3 802 000	3 832 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	21 162	3 870 665
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	314 756	344 928
	Autres créances (3)	BZ	CA	19 756	1 884 614
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	492 444	492 291
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	6 266 781	1 545 333
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 526	2 806
	TOTAL (III)	CJ	CK	19 756	4 269 972
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	11 273 599	8 140 637
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : RONY SARL			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.800.000.....)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	379 999	61 415
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 644 401	2 499 697
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 446 846	1 497 370
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	9 271 246
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	424	258
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 683 356	5 345
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 800	38 434
	Dettes fiscales et sociales	DY	281 714	237 059
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 059	1 059
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	2 002 353	282 155
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 273 599	8 140 637
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 002 353	282 155
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : RONY S.A.R.L.

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : RONY SARI										Néant		*	
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF						
		services*	FG	695 675	FH		FI	695 675	683 440				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	695 675	FK		FL	695 675	683 440				
	Production stockée*								FM				
	Production immobilisée*								FN				
	Subventions d'exploitation								FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)								FP	11 352	11 375		
	Autres produits (1) (11)								FQ	75	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	707 102	694 818		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS				
	Variation de stock (marchandises)*								FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	33 565	27 122		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	4 509	2 749		
	Salaires et traitements*								FY	477 834	427 240		
	Charges sociales (10)								FZ	200 910	176 510		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations			- dotations aux amortissements*				GA	10 763	10 763		
					- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD			
	Autres charges (12)								GE	270	848		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	727 851	645 231		
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (3) (III)								GG	(20 749)	49 586		
opérations et résultat	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	2 521 966	1 521 287		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	11 249	17 563		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM				
	Différences positives de change								GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO				
	Total des produits financiers (V)								GP	2 533 216	1 538 850		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR		67 432		
	Différences négatives de change								GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT				
	Total des charges financières (VI)								GU		67 432		
RÉSULTAT FINANCIER (6) (VI)								GV	2 533 216	1 471 418			
RÉSULTAT COURANT AJANT IMPÔTS (7) (VII)								GW	2 512 467	1 521 000			

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : RONY SARL

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 622	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	40 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	72 622	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 713	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	75 622	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	19 756	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	98 091	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (7) (IX)		HI	(25 469)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	40 152	23 634
TOTAL DES PRODUITS (7) (X)		HL	3 312 939	2 233 668
TOTAL DES CHARGES (7) (XI)		HM	866 094	736 298
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits total des charges)		HN	2 446 846	1 497 370
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont : produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont : - Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 352	11 375
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	83 673	68 242
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
REVENUS	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	11 183	obligatoires A9 72 490
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin A7 11 183
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Cf état annexe	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
		98 091		72 622
REVENUS	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Informations générales complémentaires	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	14
Titres immobilisés	14
Produits à recevoir	14
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15
Montant des engagements financiers	15
Liste des filiales et participations	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 273 598.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 695 674.76 Euros et dégageant un bénéfice de 2 446 845.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 370		
Matériel de transport	44 443		
TOTAL	53 813		
Autres participations	3 832 000		41 000
TOTAL	3 832 000		41 000
TOTAL GENERAL	3 885 813		41 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 370		
Matériel de transport			44 443	44 443
TOTAL		9 370	44 443	44 443
Autres participations		71 000	3 802 000	3 802 000
TOTAL		71 000	3 802 000	3 802 000
TOTAL GENERAL		80 370	3 846 443	3 846 443

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 874	1 874	4 748	
Matériel de transport	12 274	8 889		21 162
TOTAL	15 148	10 763	4 748	21 162
TOTAL GENERAL	15 148	10 763	4 748	21 162

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 874				
Matériel de transport	8 889				
TOTAL	10 763				
TOTAL GENERAL	10 763				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	40 000	19 756			19 756
TOTAL	40 000	19 756			19 756
TOTAL GENERAL	40 000	19 756			19 756
Dont dotations et reprises exceptionnelles		19 756			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	314 756	314 756	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 794	9 794	
Groupe et associés	270 485	270 485	
Débiteurs divers	111 288	111 288	
Charges constatées d'avance	2 526	2 526	
TOTAL	708 849	708 849	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	424	424		
Fournisseurs et comptes rattachés	34 800	34 800		
Personnel et comptes rattachés	89 368	89 368		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 743	60 743		
Impôts sur les bénéfices	16 516	16 516		
Taxe sur la valeur ajoutée	108 868	108 868		
Autres impôts taxes et assimilés	6 218	6 218		
Groupe et associés	1 683 356	1 683 356		
Autres dettes	2 059	2 059		
TOTAL	2 002 353	2 002 353		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 683 356			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	3 800.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	314 756
Total	314 756

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 088
Dettes fiscales et sociales	127 581
Total	161 093

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 526
Total	2 526

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

[illegible]